

COMPRENDRE ET METTRE EN PLACE LA DEMARCHE QUALITE CONFORME A L'ISO 9001 Version 2008

Les 10 et 17 février 2012
Formation inter entreprises
(Réponse souhaitée avant le 6 janvier 2012)

Le 15/11/2010, toutes les certifications existantes « ISO 9001: 2000 » ne seront plus valides (source : www.iso.org) !

La norme « ISO 9001 version 2008 » n'introduit pas de nouvelles exigences, mais apporte des clarifications aux exigences existantes de l'« ISO 9001: 2000 ». Cette évolution se base sur près de huit ans d'expérience dans l'application de la norme dans le monde et apporte des modifications destinées à améliorer la cohérence avec la norme « ISO 14001: 2004 ».

Les utilisateurs devront donc s'assurer, à la lumière des clarifications données dans cette nouvelle version, **qu'ils ont bien interprété la norme et le cas échéant modifié leur SMQ**. Les auditeurs de certification auront à vérifier la compréhension de ces clarifications.

OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de :

- Comprendre les exigences de la norme ISO 9001 version 2008 ;
- Définir un Système de Management Qualité conforme à la norme ISO 9001 ;
- Promouvoir la démarche Qualité comme outil d'amélioration continue.

PUBLIC CONCERNE

- Responsable Qualité, Chef de département, de service, d'atelier, pilote de processus

DUREE ET EFFECTIF

- **2 jours**, soit 14 heures.
- L'effectif pour cette formation sera compris **entre 8 et 12 personnes**.

LIEU

- Le CIFAL – Maison de l'Entreprise, Schiltigheim.

TARIFS

- **290 € HT / jour / participant**, soit 580 € HT / participant pour l'ensemble de la formation.

Ce prix comprend les supports pédagogiques, la documentation, les pauses et les déjeuners pris en commun.

- 1 -

ANIMATION – MOYENS PEDAGOGIQUES

- La formation est animée par un consultant formateur spécialisé en qualité, sécurité et environnement. Il justifie de plus de 10 ans d'expérience dans l'animation de formations.
- Exposés de solutions réelles mise en œuvre, suivis d'échanges ;
- Travaux individuels et en sous groupe : Etude de documents utilisés par les stagiaires dans leur entreprise.
- Analyse contradictoires des solutions de mise en œuvre possibles.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- **Lecture, Analyse et Interprétation de la norme :**
 - exigences clés, exigences secondaires ;
Exercice pratique : Travail en sous-groupe pour identifier les exigences normatives
- **Approche Processus :**
 - Cartographie des processus, Fiches Processus
Exercice pratique : Comment dessiner l'organisation de son entreprise.
- **Identification et analyse contradictoire de solutions de mise en œuvre :**
 - Analyse d'exemples réels ; évaluation de coûts de mise en œuvre, résultats attendus ; réponses aux exigences normatives par chapitre de la norme ;
- **Mise en œuvre de l'amélioration continue :**
 - PDCA, programme de développement, plan d'action, actions correctives et préventives ; revue de Direction
Exercice pratique : Etablissement d'un programme de développement, d'un plan d'action.
- **Définition d'indicateurs de fonctionnement, de résultat, de performance ;**
Exercice pratique : Définition d'indicateurs de fonctionnement, de résultat, de performance
- **Enjeux de la démarche face aux exigences des Clients ;**
- **Etablissement d'un système documentaire :**
 - Manuel Qualité, Politique Qualité, procédure, fiche processus, fiche d'instruction, spécification, formulaire, enregistrement, ...
Exercice pratique : Création d'un Manuel Qualité, d'une politique Qualité, d'une procédure, d'une fiche processus, d'une fiche d'instruction, d'une spécification, d'un formulaire, d'un enregistrement.

⇒ LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION ⇐

- La norme ISO 9001 démystifiée ;
- L'approche pratico-pratique de la mise en œuvre de la démarche Qualité ;
- La transformation d'une contrainte normative en performance d'entreprise.

Demande d'informations par mail à info@cifal-formation.com ou au 03.88.37.22.10.

- 2 -



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation inter entreprises
**« Comprendre et mettre en place
la démarche Qualité conforme à la norme
ISO 9001 version 2008 »**

Les 10 et 17 février 2012 à la Maison de l'Entreprise

Merci de compléter ce bulletin-réponse et de nous le renvoyer **au plus tard 3 semaines avant de début de la formation :**

- par fax au 03.88.24.99.38 ;
- ou par courrier à l'adresse indiquée en bas de page ;
- ou par retour de mail : info@cifal-formation.com

Nom(s) et Prénom(s) du (ou des) stagiaire(s):
.....
Fonction(s) du (ou des) stagiaire(s):
.....
Société :
Gestionnaire du dossier :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Fax :
E-mail :

Le CIFAL réalise ses prestations selon les conditions générales de vente ci-après, lues et acceptées expressément par le client.

Date :

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION ET DE VENTE

ARTICLE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION

Le CIFAL intervient en qualité d'organisme dispensateur de formation pour assurer les actions de formation définies dans le catalogue des actions de formation ou celles définies contractuellement entre le client et le CIFAL.

ARTICLE 2 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Toute inscription à une de nos formations constitue une commande et entraîne obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de prestation et de vente, nonobstant les conditions d'achat du client.

Le client s'engage en remplissant le bulletin d'inscription (nom des stagiaires, signature...) à assurer le suivi du règlement de la prestation à l'échéance.

Une convention de stage qui valide la commande est envoyée à l'entreprise. Celle-ci confirme les noms, le nombre de participants, la ou les dates, heures et lieu de la formation.

Après la formation, la facture est déclenchée pour paiement à réception. Les attestations de stage et de présence sont envoyées avec la facture.

Nous programmons la majorité de nos stages inter-entreprises* à différentes dates. La recherche du meilleur équilibre du nombre de stagiaires par session peut nous amener à proposer une modification de dates.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le tarif applicable est celui en vigueur à la date d'enregistrement de l'inscription. La TVA est facturée en sus, selon les dispositions fiscales en vigueur.

Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation commencée est due entièrement au CIFAL. Les paiements s'effectuent nets et sans escompte.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Toute modification par le client de nos conditions de vente entraîne l'annulation de la prestation.

Si la prestation doit être facturée à un fonds de formation, le client doit nous faire parvenir l'acceptation de prise en charge avant la prestation et compléter les renseignements sur l'organisme payeur. Dans le cas contraire, la facture sera établie à l'entreprise qui se chargera d'obtenir le remboursement.

Les règlements seront effectués par chèque, ou par virement à réception de facture.

Le défaut de paiement de nos prestations à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigence immédiate de toutes sommes dues.
- l'application de pénalités de retard au taux d'intérêt légal majoré de 50% à compter de la date de facture jusqu'à la date de paiement effectif.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation ou report de l'action du fait du client, dans un délai inférieur à 3 semaines calendaires avant le démarrage prévu, donnera lieu à une facturation s'élevant à 50 % de la somme due initialement

Le CIFAL offre la possibilité à l'Entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, avec l'accord préalable du CIFAL et du Responsable pédagogique du stage concerné.

Pour toutes formations annulées suite à un empêchement du formateur, ou intempéries, le CIFAL s'engage à vous proposer des nouvelles dates de formation dans les mêmes conditions financières. En aucun cas la formation sera aux frais du CIFAL.

ARTICLE 6 : DIFFÉRENTS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Instance de Schiltigheim sera seul compétent pour régler le litige.

*Inter-entreprises : enseignement qui regroupe les salariés de diverses entreprises dans une même formation.

*Intra-entreprise : enseignement qui regroupe les salariés d'une même entreprise.